



## Harcelement licenciement rrique ????????

Par **Iyly384**, le **28/01/2009** à **21:16**

bonjour

j expose un peu la situation de mon frere:

mardi matin il recoit un appel de son employeur (il travail dans une station service) menacant lui demmandant de venir immediatement car selon ses dires une somme aurait disparu (270€) et de venir les rembourser de suite.

mon frere n a jamais pris cet argent et leur a expliquer . d autant plus qu il on des camera deriere la caisse et en les visionnant avec mon frere ont bien vu qu il y a jamai vole de cet argent. mais la somme reste introuvable.

eux ne veulent rien entendre le menace de porter plainte et de ne pas laisser les chose la.

le petit souci c est que 3 jour auparavent mon frere a pris une bouteille d eau dans la station sans la payer a la fin.

eux se servent de ca pour demontrer que mon frere et un voleur.

sur les conseille se son avacat il a deposer une main courante a la gendarmerie pour harcelement morale et evoque l histoire du vol.

les patrons de la station l on mis a pied jusqu au 10.02 et a leur sire suivrer d un linceciement.

ma question est: quels sont les riques qu il encourt??

merci beaucoup par avance